

MICROCRÉDIT

**Une solution
pour rebondir dans la vie.**

Réservée à nos clients n'ayant pas accès
au financement classique.

35 mensualités de 57,48 €
et une dernière ajustée de 57,62 €.
Taux annuel effectif global (TAEG)
fixe de 2,250 %, soit un montant total
dû de 2 069,42 €.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifier vos capacités de remboursement
avant de vous engager.



> Une économie
plus sociale et
plus solidaire,
près de chez vous !

*Vous avez un projet ?
Venez nous rencontrer !*



Internet

www.ca-sudrhonealpes.fr



SUD RHÔNE ALPES
BANQUE ET ASSURANCE

Nos valeurs de **SOLIDARITÉ**,
de **PROXIMITÉ** et de **RESPONSABILITÉ**
ont tissé des liens avec nos clients.

C'est pourquoi nous nous impliquons
aux côtés de **nos clients porteurs
de projets et n'ayant pas accès
aux crédits classiques.**

Le microcrédit s'inscrit dans une logique d'aide
et peut être une solution pour rebondir
dans la vie :

- Pour un projet professionnel
- Pour une aide ponctuelle personnelle

> **Pour un projet professionnel (création ou
maintien de votre emploi)**, l'objet du microcrédit
peut être très diversifié : achat de matériel,
achat et/ou réparation d'un véhicule utilitaire,
équipement informatique...

> **Pour une aide ponctuelle personnelle**,
l'objet du microcrédit peut être le financement
de petits travaux d'aménagement,
de biens d'équipement indispensables,
d'une formation, de votre moyen de transport,
du permis de conduire...

EMPLOI

FORMATION

ÉQUIPEMENT

Mon projet...



MOBILITÉ

ÉQUIPEMENT

EMPLOI



FORMATION

> **Une solution complète et différente
d'un financement classique :**

- **Un engagement** : un crédit proposé
aux meilleures conditions de taux de notre
grille des crédits à la consommation
- **Un accompagnement** personnalisé
pendant toute la durée du crédit,
assuré par un administrateur du
Crédit Agricole Sud Rhône Alpes
- **Une Assurance**
Décès Invalidité
offerte
- **Une gratuité**
des frais de dossier

MOBILITÉ



➤ SOLIDARITÉ ➤ PROXIMITÉ ➤ RESPONSABILITÉ

sont les trois valeurs fondatrices
du mutualisme au Crédit Agricole.

Depuis toujours, ces valeurs se conjuguent
avec les ambitions d'une entreprise
performante au service de ses sociétaires
et clients, résolument tournée vers l'avenir.

Fidèle à ces trois valeurs, le microcrédit
est la preuve concrète de l'engagement du
Crédit Agricole Sud Rhône Alpes à accompagner
ses sociétaires et clients, dans les bons comme
dans les moins bons moments de la vie.

> Vous avez UN PROJET ?
Venez nous rencontrer !

* Pour un prêt de 2 000,00 € d'une durée de 36 mois. Taux débiteur fixe de 2,227 %, Montant
total dû de 2 069,42 € dont intérêts de 69,42 € (hors assurance facultative). **Pas de frais
de dossier. Assurance facultative offerte** (prise en charge par les Caisses locales) : le coût
standard de l'assurance est de 1 euro par mois et ne s'ajoute donc pas à l'échéance du rem-
boursement du crédit puisque offerte.

Offre en vigueur au 1^{er} juillet 2012, réservée aux clients du CASRA âgés de plus de 18 ans et
n'ayant pas accès au financement classique, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive
de votre dossier par le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, prêteur. "Vous disposez d'un délai
légal de rétractation de 7 jours ou de 14 jours calendaires révolus, en cas de commercialisa-
tion à distance, à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement".
Conditions en vigueur au 01/07/2012, susceptible de variation. Vous disposez du droit de
vous opposer, sans frais, à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection
en écrivant à l'adresse du siège social, Service Réclamations-Clients.



Caisse Régionale de Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, société coopérative à capital variable,
agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé 15/17 rue Paul Claudel - BP 67 -
38041 Grenoble cedex 9 - 402 121 958 RCS Grenoble - code APE 6419 Z. Société de courtage
d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 476.